



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE: Le jeudi 24 juin 2021
ENDROIT: Édifice municipal de Sainte-Anne-de-Madawaska (salle des pompiers)
75 rue Principale
HEURE: 19 h 30

PROCÈS-VERBAL

**** Extrait du texte de la réunion ordinaire du 19 juillet 2019**

5. Suivi – Clarification de l'AGA du 24 juin 2021

Madame Marie-Eve Castonguay, prends quelques minutes afin de faire quelques clarifications suite à l'AGA du 24 juin dernier. Lors de la réunion de janvier dernier, il y eut discussion de faire la présentation des états financiers avant les élections municipales et à la suite des élections, de procéder avec l'AGA. Étant donné qu'une motion fut prise pour accepter les états financiers 2020 à la réunion du 28 avril 2021, la CSRNO est conforme avec la démarche de la présentation des états financiers de la firme comptable. Suite à l'AGA du 24 juin dernier, il y eut questionnement à savoir si le vote de quelques membres était légitime. Afin d'avoir des clarifications, la directrice des finances a eu des discussions auprès de M. Mario Leblanc et Mme Jennifer Thompson de la province.

Les explications reçues de ceux-ci ont été les suivantes :

Étant donné l'assermentation des nouveaux maires, Mme Roseline Pelletier était en plein pouvoir d'appuyer la motion du rapport du président.

Par contre, en ce qui a trait au vote des membres des DSL ceux-ci n'avaient pas le pouvoir de voter, que ce soit de proposer ou d'appuyer une motion. Leur mandat étant terminé depuis le 31 mai 2021. Nous avons donc la motion no.11 à reprendre. (voir motion 11 – résolution 6)

1. Présences

Membres présents

OUELLET, Jean-Pierre, président
GIRARD, Sylvie
PELLETIER, Roseline
DESCHÊNES, Marcel
PARENT, Lisa
ROUSSEL, France
ROUSSEL, Lise
SOMERS, Nicole
MARQUIS, Eric
LEVESQUE, Marcel

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska
Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska
Maire de Lac Baker
Maire de Grand-Sault
Maire de Rivière-Verte
Maire de Drummond
Maire de Saint-Léonard
Mairesse de Saint-Quentin
Maire d'Edmundston
Maire de la Communauté rurale de Saint-André

Membres de DSL

Mandats furent terminés le 31 mai 2021

LEVESQUE, Josée
MARTEL, Alain
ROY, Paul

Représentante de DSL
Représentant de DSL
Représentant de DSL

Personnels présents

BELLEFLEUR, Lise
CASTONGUAY, Marie-Eve
THIBODEAU, Johanne
BOUCHARD, Julien
PRADO, Adrian
DUFOUR, Catherine
LANDRIAU, Nicolas
MAREEF, Alaa
THÉRIEAULT, Guillaume
LEBEL, Richard
MICHAUD-THIBAUT, Krystine

Adjointe à la direction
Directrice générale
Directrice des finances
Inspecteur en chef des constructions / Agent d'aménagement
Analyste du territoire – Recherche et développement durable
Directrice de la planification du service d'urbanisme
Agent d'aménagement
Coordonnateur à la géomatique
Agent d'aménagement
Directeur du Service de gestion des déchets solides
Coordonnatrice des communications et de l'éducation

2. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 37. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous. Monsieur Ouellet précise que cette réunion est en quelques sortes la continuité de notre dernière réunion générale, soit celle du 28 avril dernier où les états financiers 2020 furent présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Étant donné qu'aucune élection n'eut lieu au niveau du Ministère des gouvernements locaux afin d'élire les quatre présidents représentants de DSL qui siègeront à la CSRNO, les représentants de DSL qui faisaient déjà partie de la CSRNO prendront part à l'AGA afin de procéder aux ratifications de la CSRNO pour l'année 2020. Ces représentants de DSL dont le terme se terminait le 31 mai 2021, devront quitter leur siège après la ratification, mais sont tous bienvenus à assister comme membres du public à la réunion générale qui suivra.

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Une mise à jour est demandée auprès de Mme Gail Dubé, gestionnaire des districts de service locaux. À ce jour, Mme Dubé affirme n'avoir eu aucune directive de la part du ministre afin de pouvoir procéder aux nominations des quatre présidents-représentants qui siègeront à la CSRNO. Mme Dubé mentionne qu'elle est consciente de l'importance d'avoir les représentants de DSL autour de la table de la CSRNO, afin d'être juste et équitable et de façon à être transparent, Mme Dubé suggère de reporter les élections des dirigeants, et ce, jusqu'à ce que la CSRNO ait tous ses membres présents autour de la table.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Levesque, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU QU'afin d'être juste, équitable et transparent, l'élection des dirigeants sera reportée à une prochaine réunion générale du conseil d'administration, lorsque les quatre présidents-représentants des DSL seront appointés par le ministre au sein de la CSRNO.

ADOPTÉE

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Levesque, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour tel que modifié, les points 8, 9, 10 et 12 de l'ordre du jour seront reportés à une prochaine réunion générale du conseil d'administration étant donné que le conseil d'administration de la CSRNO n'est pas complet dû aux manques des représentants des DSL qui ne sont pas encore appointés par le ministre.

ADOPTÉE

Au niveau des signataires Mme Castonguay demande des précisions ? Il est précisé qu'étant donné que le président et la directrice générale sont déjà signataires, que nous les conserverons ainsi jusqu'à l'élection des nouveaux dirigeants, de cette façon, les transactions financières quotidiennes ne seront pas affectées malgré le fait que le nouveau comité exécutif ne soit pas encore voté.

**** La prochaine réunion générale du conseil d'administration aura lieu seulement lorsque tous les membres seront assis autour de la table. ****

5. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2020 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Marcel Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2020.

ADOPTÉE

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucun

7. Présentation du rapport du président 2020

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyée de Mme Roseline Pelletier et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport du président 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

8. Comité de nomination

Ce point sera reporté à une prochaine réunion générale du conseil d'administration, lorsque le ministre aura appointé les quatre nouveaux représentants de DSL autour de la table de la CSRNO.

9. Rapport du comité de nomination et élection des dirigeants

Ce point sera reporté à une prochaine réunion générale du conseil d'administration, lorsque le ministre aura appointé les quatre nouveaux représentants de DSL autour de la table de la CSRNO.

10. Nomination des signataires

Ce point a été discuté au début de la réunion.

Une résolution du conseil, relativement à l'élection du nouveau comité exécutif, et de ce fait des signataires, sera faite à une prochaine réunion générale du conseil d'administration, lorsque le ministre aura appointé les quatre nouveaux représentants de DSL autour de la table de la CSRNO et que nous pourrons procéder à l'élection du comité exécutif.

11. Ratification des actes des administrateurs de la gérance et du personnel de la CSRNO depuis la dernière réunion annuelle

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'approuver et de ratifier toutes les lois, procédures, nominations, élections et paiements, soit promulgués, passés ou faits par les directeurs et le personnel de la Commission de services régionaux Nord-Ouest depuis la dernière réunion annuelle de la CSRNO, comme précisé dans les procès-verbaux des réunions des directeurs de la Commission de services régionaux Nord-Ouest ou dans les registres de la Commission de services régionaux Nord-Ouest.

ADOPTÉE

Résolution no 6

~~Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été~~

~~**RÉSOLU D'approuver et de ratifier que les membres du conseil d'administration doivent recevoir, pour leurs services, la même rémunération que 2020 lors de leur participation aux réunions au cours de l'année.**~~

ADOPTÉE

Pour se lire maintenant ainsi :

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'approuver et de ratifier que les membres du conseil d'administration doivent recevoir, pour leurs services, la même rémunération que 2020 lors de leur participation aux réunions au cours de l'année.

ADOPTÉE

12. Modification au Règlement administratif procédural de la CSRNO

Ce point sera reporté à une prochaine réunion générale du conseil d'administration, lorsque le ministre aura appointé les quatre nouveaux représentants de DSL autour de la table de la CSRNO.

13. Autres Affaires

M. Paul Roy en profite pour féliciter tous les nouveaux maires ainsi que les maires sortants.

Il est demandé d'annuler la réunion régulière suite à l'AGA de ce soir, et ce dans le but d'attendre que l'enjeu des DSL soit réglé.

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Levesque, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la prochaine réunion générale du conseil d'administration ait lieu seulement lorsque tous les membres seront présents autour de la table.

ADOPTÉE

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Marcel Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO fasse parvenir une lettre au ministre afin de l'informer que la nomination des nouveaux membres représentant des DSL est une priorité absolue. On doit lui mentionner que présentement, vu que nous ne pouvons pas procéder à l'élection de notre nouveau comité exécutif qui découle du manque de représentants des DSL autour de la table, aucun avancement au niveau des dossiers de la CSRNO ne peut se poursuivre.

ADOPTÉE

14. **Ajournement**

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il fut
RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 10.

ADOPTÉE

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
MARIE-EVE CASTONGUAY
Directrice générale

.....
LISE BELLEFLEUR
Secrétaire de séance